

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE RIEDISHEIM
DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 À 20H**

Nombre de conseillers municipaux en fonction : 33

Présents : 23

M. Loïc RICHARD, Maire ; M^{me} Catherine FEISSEL-SIMON, M. Patrick DELUNSCH, M^{me} Isabelle GODBILLON, M. Gérard GREILSAMMER, M. Jacques VAGNON, M^{me} Eliane BORDMANN, M. Aurélien AMM, M^{me} Isabelle STENTZ, Adjointes au Maire ; M^{me} Marguerite CHRISTOPHE, M^{me} Gerlinde DEFFARGES, M. Gérard MOINE, M. Pascal GRANDJEAN, M. Pascal KRITTER, M^{me} Céline GARCHET, M^{me} Audrey VUAILLE, M^{me} Patricia BOHN, M^{me} Véronique BACK, M^{me} Marie-Paule SCHMITT, M^{me} Fabienne BEHA, M^{me} Uyên LE, M. Bertrand VOEGTLIN, M. Fabrice KARR, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : 10

M^{me} Jeanne BOUEDO, Adjointe au Maire ; M. Ali KHIDER, Conseiller municipal ; M. David LANG, Conseiller municipal ; M^{me} Pauline DELUNSCH ; M. Thomas LEMIEUX, Conseiller municipal ; M^{me} Marianne BOMBOIS, Conseillère municipale ; M^{me} Simone WACHS-NIEMERICH, Conseillère municipale ; M. Didier RIFF, Conseiller municipal ; M. Reynald LOPEZ, Conseiller municipal ; M. Marc BUCHERT, Conseiller municipal.

Ont donné procuration : 8

M^{me} Jeanne BOUEDO, Adjointe au Maire, à M^{me} Catherine FEISSEL-SIMON Adjointe au Maire ; M. Ali KHIDER, Conseiller municipal, à M^{me} Isabelle STENTZ, Adjointe au Maire ; M. David LANG, Conseiller municipal, à M^{me} Céline GARCHET, Conseillère municipale ; M^{me} Pauline DELUNSCH, Conseillère municipale à M. Patrick DELUNSCH, Adjoint au Maire ; M. Thomas LEMIEUX, Conseiller municipal à M^{me} Audrey VUAILLE, Conseillère municipale ; M^{me} Marianne BOMBOIS, Conseillère municipale à M. Loïc RICHARD, Maire ; M^{me} Simone WACHS-NIEMERICH, Conseillère municipale, à M^{me} Véronique BACK, Conseillère municipale ; M. Marc BUCHERT, Conseiller municipal, à M. Fabrice KARR, Conseiller municipal.

Absent(s) non excusé(s) : 0

Date de convocation : 12/12/2025

128/2025 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2026 est joint en annexe au présent point.

Le Conseil Municipal A DÉBATTU des orientations présentées et A PRIS ACTE de la tenue dudit débat.

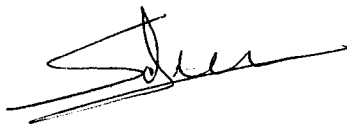
Annexe n°1/2 : Rapport sur les Orientations Budgétaires 2026

Annexe n°2/2 : Présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2026

Pour extrait certifié conforme.
Riedisheim, le 18 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Philippe SCHOEN



Le Maire,

Loïc RICHARD



Délibération affichée sur le site web de la Ville et transmise au
représentant de l'Etat le : 19/12/2025